



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 281

Texte de la question

RÉPARTITION DES RICHESSES EN FRANCE

M. le président. La parole est à M. Michel Vaxès, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Michel Vaxès. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

La France est devenue un pays de bas salaires. Près d'un salarié sur cinq est rémunéré sur la base du SMIC horaire. La moitié des salariés perçoivent moins de 1 480 euros nets par mois.

Voilà le résultat d'une politique qui, au détriment de la rémunération du travail, transfère, chaque jour davantage, la richesse produite vers le capital.

En 1981, la part salariale représentait près de 77 % du PIB. Elle a été réduite à un peu plus de 66 % en 2006.

Ce recul de plus de dix points représente 180 milliards d'euros, captés, pour l'essentiel, par les plus gros actionnaires. Pour la seule année 2006, les quarante groupes vedettes de la bourse parisienne leur ont versé 40 % de leur bénéfice net, soit un pactole de 40 milliards d'euros. Cette envolée de la rémunération du capital est d'autant plus indécente que l'INSEE constate qu'en six ans la rémunération des salariés à temps complet n'a augmenté que de 0,5 % en moyenne annuelle.

J'ai pris connaissance de l'intervention ce matin du Chef de l'État. Je ne l'ai pas entendu parler de l'avancée de civilisation que constituerait une plus juste répartition des richesses...

Un député du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Vous l'avez mal écouté !

M. Michel Vaxès. ...par le moyen d'une augmentation sensible des salaires. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

On comprend mieux, dans ces conditions, la légitime colère de nos concitoyens quant à la faiblesse de leurs revenus.

Vos mesures de la fin de l'année 2007, qui ne concerneront de surcroît ni les chômeurs, ni les retraités, ni les travailleurs précaires, ne sont pas de nature à les rassurer. Le seul moyen de répondre à leurs attentes serait d'inverser la tendance, en rémunérant mieux le travail.

Faute de vous y engager, vous continuerez à engraisser les gros rentiers, au détriment de celles et de ceux qui travaillent toujours plus pour gagner toujours moins.

M. le président. Mon cher collègue, je vous prie de bien vouloir poser votre question.

M. Michel Vaxès. J'y arrive, monsieur le président.

Monsieur le Premier ministre, la représentation nationale attend de connaître précisément vos objectifs, pour une plus juste répartition des richesses produites par le seul travail des salariés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de la consommation et du tourisme. *(Protestations sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de la consommation et du tourisme. Monsieur Vaxès, je souhaite tout d'abord rétablir une vérité.

Si l'on considère, dans notre pays, sur une longue période - une dizaine d'années - , l'écart entre les revenus les plus bas et les revenus les plus élevés, on constate qu'il s'est stabilisé entre 1997 et 2005. *(Exclamations sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

En 1997, l'écart entre les 10 % des salariés les moins rémunérés et les 10 % les plus rémunérés était de 1 à

5,8. Dix ans après, il est de 1 à 5,6. (*Exclamations sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Faut-il s'en satisfaire ? La réponse est non. C'est la raison pour laquelle le gouvernement de François Fillon s'est totalement mobilisé sur une politique de relance du pouvoir d'achat, notamment à destination des ménages les plus modestes.

Lorsque le Gouvernement a doublé par rapport à l'année précédente la prime à la cuve, 75 euros supplémentaires sont allés vers les ménages les plus modestes, confrontés à une augmentation du prix du pétrole. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*) Lorsque ce gouvernement met en place le tarif social de l'électricité et du gaz, ce n'est pas la majorité que vous avez soutenue qui l'a mis en place, c'est notre majorité. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*) Et le tarif social de l'énergie sera mis en oeuvre dans les prochaines semaines.

M. Frédéric Cuvillier. On va vous noter !

M. le secrétaire d'État chargé de la consommation et du tourisme. Lorsque le Gouvernement indexe le prix des loyers sur l'inflation pour un ménage moyen qui consacre environ 1 000 euros par mois à son logement, 130 euros de pouvoir d'achat supplémentaires seront obtenus à la fin de l'année. C'est une mesure concrète et pragmatique à destination des moins favorisés.

Enfin, lorsque le Gouvernement défiscalise les intérêts d'emprunts pour les ménages qui achètent leur logement, cela représente, sur la durée du prêt immobilier, environ 4 000 euros à destination des ménages qui acquièrent leur logement.

M. Maxime Gremetz. Arrêtez de vous moquer des gens !

M. le secrétaire d'État chargé de la consommation et du tourisme. Monsieur le député, on peut certes parler éternellement des inégalités, mais il y a ceux qui débattent, qui vivent dans le passé, et il y a ceux qui agissent au service des Français : c'est cette majorité et ce gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Vaxès](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 281

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Consommation et tourisme

Ministère attributaire : Consommation et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 janvier 2008